



Rapport moral et d'activité 2007

Dans ce rapport, nous aborderons successivement l'activité du CADEB, ses actions pour l'environnement, ses liens avec les autres collectifs.

1. Le CADEB, un collectif actif

Les membres associatifs du CADEB

Au cours de l'année 2007, une association catovienne (La Sauvegarde de Chatou) n'a pas souhaité renouveler son adhésion. Nous restons en bons termes avec cette association.

En 2007, deux associations sartrouilloises ont rejoint le CADEB, après accord du Conseil.

Il s'agit du **Comité de quartier des Richebours**, association très ancienne et très active, dans un quartier concerné par deux dossiers importants : la voie nouvelle départementale (« déviation de la RD 121) et la liaison ferrée tangentielle Nord.

L'autre association est celle du **quartier de la Vaudoire Debussy**, en centre ville. Créée en 2006, dans un quartier qui n'en avait jamais eu jusqu'à présent, cette jeune association est active au sein du CADEB.

L'année 2007 a enregistré aussi la candidature et l'admission effective de **Forme 21**, association dont le siège est à Chatou mais dont le rayonnement s'étend sur toute la Boucle et au-delà. Créée en 2003, Forme21 a pour ambition de créer un réseau de compétences et de veille pour réaliser des actions pédagogiques et de communication en matière d'environnement, telles que les ateliers du Développement Durable (voir plus loin).

Deux autres associations ont demandé leur admission au CADEB.

Tout d'abord, **Recycl'Action**, jeune association qui a pour objectif la valorisation des déchets par réemploi, notamment le carton et les encombrants en bois. Les objets récupérés sont travaillés en atelier afin de leur redonner vie et de les revendre. Recycl'Action a réalisé le mobilier du stand de l'Université de Cergy Pontoise, primé en novembre 2007 par l'ADEME au salon Pollutec. Dans la Boucle, Recycl'Action est très présente à Croissy, où elle a participé à plusieurs manifestations. L'association recherche un local suffisamment vaste pour étendre son activité.

L'autre candidat est « **Le Val et Vous** ». Cette association sartrouilloise a pour but de dynamiser la vie de quartier et de revaloriser celui-ci. Le CADEB a été invité à l'Assemblée constitutive tenue en octobre dernier. Le « Val et vous » participe dès à présent avec les associations sartrouilloises membres du CADEB aux réunions d'environnement organisées par la municipalité.

Rappelons que pour devenir membre du CADEB, il faut adhérer à sa « charte » (document du 25 novembre 2002) et être agréé par le Conseil d'administration.

La liste des adhérents au CADEB est jointe au présent rapport (annexe 1).

Des adhérents individuels

Le CADEB est d'abord un collectif d'associations pour les communes de la Boucle et alentours. Statutairement, il peut aussi accueillir des adhérents individuels, dans les quartiers, les communes ou sur les dossiers non encore couverts par le CADEB. En 2007, des adhérents nous ont rejoint à Bougival, Maisons-Laffitte et Franconville (dossier de la carrière de gypse à Cormeilles en Parisis.)

Les conseils et le bureau

Conformément aux statuts, le Conseil de notre Collectif a été élu pour un an par l'Assemblée Générale du 13 Mars 2007. Il est constitué d'un représentant de chacune des associations adhérentes et d'un représentant des adhérents directs. Le Conseil s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2007. Des réunions de Bureau ont eu lieu également pour préparer les conseils et en établir les comptes-rendus.

Les chargés de mission

Afin de mieux gérer les dossiers toujours plus nombreux et divers, le conseil a désigné parmi ses membres, administrateurs ou non, des Chargés de Mission qui ont pour tâche à titre permanent, dans les domaines qui leur seront confiés :

- D'exercer une veille associative, de réunir de la documentation, de rechercher des contacts.
- D'informer régulièrement le CADEB et de proposer des positions et actions.

La liste des chargés de mission désignés en 2007 figure en annexe 2.

La Lettre du CADEB

La Lettre en est à sa troisième année de parution régulière, à un rythme trimestriel. Quatre numéros sont sortis en 2007, ainsi que trois suppléments :

- Le projet de schéma directeur d'Ile de France, en mars 2007
- La voie nouvelle départementale RD 121, en juin 2007.
- Un supplément « transports », en décembre 2007.

La Lettre est diffusée principalement par courriel, auprès de tous les contacts du CADEB, élus, militants associatifs, sympathisants, soit plus de trois cent personnes. Cette forme de diffusion a le mérite d'être très économique. Il est prévu de continuer la parution de la Lettre en 2008, en maintenant un rythme trimestriel.

Le site Internet du CADEB

Il a été créé en 2005 par un bénévole ovoillois qui continue à le maintenir. La présentation en a été modifiée et améliorée en 2007. L'objectif du site est de mettre en ligne les informations essentielles sur le CADEB et de faire connaître les actions que mène notre collectif, tout au long de l'année, sans attendre la parution d'une Lettre. Le site a été visité par 951 internautes en 2005, 4509 en 2006 et 12095 en 2007 (soit un rythme actuel d'environ 1000 visites par mois).

Les manifestations d'environnement dans la Boucle

Le CADEB a participé :

- Au forum organisé par le SITRU (1) à Sartrouville en mai 2007, sur le thème du tri et de la gestion des déchets.
- A la fête de l'environnement à Carrières sur Seine en septembre 2007, co-organisée par la ville et Réseau Vélo 78.

(1) Syndicat Intercommunal du Traitement des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine

- A la Journée de l'écologie au quotidien organisée en septembre 2007 à Houilles par La Boucle Verte, avec des propositions de solutions afin de retrouver un cadre de vie amélioré, pour nous, et les générations futures.
- A plusieurs salons des associations, notamment celui de sartrouville.

Les ateliers du Développement Durable à Chatou

C'est une première dans la Boucle, à l'initiative de Forme 21. Ils ont objectif de réunir, par petits groupes (une dizaine de personnes environ), en « ateliers », des personnes qui, avec l'appui des membres de l'association, deviennent les acteurs de leur propre information et formation. Les participants aux ateliers sont invités à conduire une action visible et communicable : fiches pédagogiques, pages web, conférence-débat, animations sur les des lieux publics, sur des thématiques très concrètes du développement durable.

Deux ateliers ont été lancés pour l'année 2007-2008 :

Atelier 1 : Santé-environnement-alimentation-consommation et modes de vie

Atelier 2 : Energies-habitat-mobilité et modes de vie.

La visite des berges de Seine à Croissy

Sur l'initiative du CADEB, de Seine Vivante et de Réseau Vélo 78, une trentaine de personnes a participé à une visite guidée des berges de Seine à Croissy le samedi 24 novembre. Pour remédier à l'écroulement d'une partie de ses berges, la ville de Croissy a choisi d'innover. En effet, il s'agit du premier chantier d'envergure de réhabilitation et de renforcement des berges de la Seine dans les Yvelines utilisant le **génie végétal** avec ses techniques purement végétales ou mixtes. Tout en cheminant le long du fleuve, Florence Genestier, de Seine Vivante, a montré comment ces procédés avaient été mis en œuvre, en s'adaptant à chaque configuration du terrain; en effet, une solution technique différente a été appliquée à chacun des huit sites, elle-même choisie à l'origine entre plusieurs variantes possibles. Ainsi ces aménagements sont en cohérence avec le milieu où ils sont appliqués, c'est-à-dire **le vivant**. Un exemple à suivre...

Les relations avec les pouvoirs publics et les élus

En tant que collectif d'associations agréé pour la protection de l'environnement dans un cadre intercommunal, le CADEB a été en relations suivies les services de l'Etat, la Région Ile de France, le Département, la Communauté de Communes de la Boucle (CCBS) et les différentes communes qui la composent.

Les bonnes relations se sont poursuivies et amplifiées, tant avec la CBBS que les élus et fonctionnaires des différentes communes, notamment dans les services environnement, urbanisme et voirie.

De nouveaux interlocuteurs

A l'occasion des dossiers suivis, le CADEB a créé de nouvelles relations en 2007 avec :

- La SNCF (Direction Régionale Ile de France, Direction Paris Saint-Lazare).
- RFF (Réseau Ferré de France), avec le Responsable Régional Environnement.
- Le STIF (Autorité organisatrice des transports en Ile de France).

Ces contacts ont été utiles en 2007 et le seront pour la suite.

2. Le CADEB, actif pour l'environnement

La plupart des actions pour l'environnement sont menées par les associations locales, à leur initiative et sous leur propre responsabilité, dans le respect de la « Charte du CADEB ».

Le CADEB intervient en soutien ou pour des actions qui dépassent l'échelon local. C'est dans ce cadre que le CADEB a notamment suivi en 2007 les dossiers suivants :

La révision du Schéma Directeur d'Ile de France (SDRIF)

L'objectif du schéma est de définir la destination des territoires en Île-de-France jusqu'à 2030 en prenant en compte tous les éléments de notre vie quotidienne: le logement, les services, les déplacements, l'activité, les loisirs, la qualité de l'air, l'accès aux espaces naturels.

Le CADEB s'est fortement mobilisé à l'occasion de la révision du SDRIF, en participant activement à la concertation organisée par la Région, mais aussi localement en recevant sur place Mme Mireille Ferri dès juin 2005 pour lui exprimer le point de vue des associations sur le devenir de notre Boucle de Seine.

Dans le cadre de l'enquête publique qui s'est déroulée du 15 octobre au 8 décembre 2007, notre Collectif a déposé des observations. En voici les conclusions :

- A l'échelon régional, le CADEB soutient la position prise par l'Union Régionale Ile de France Environnement (IDFE), qui estime le projet de SDRIF « acceptable » malgré certaines réserves. L'avis détaillé d'IDFE a été annexé au registre d'enquête à Sartrouville.
- A l'échelon de la Boucle, le CADEB est globalement satisfait des orientations retenues, avec le maintien du maraîchage dans la Plaine, la maîtrise de l'urbanisation et une priorité aux transports en commun (la tangentielle nord, le prolongement du tramway T2 jusqu'à Houilles et Sartrouville notamment).

Notre Collectif maintient toutefois les observations exprimées précédemment , et notamment :

- Ses réserves sur le projet de gare routière sur Montesson, afin de desservir le quartier d'affaires par une liaison en transport en commun empruntant l'A14, dans l'attente d'une évaluation de ce projet.
- Son étonnement devant l'absence de projet pour remédier à la saturation des infrastructures ferroviaires dans le Nord de la Boucle (RER A, SNCF).
- Concernant le projet imposé par l'Etat d'extension de la Défense, le CADEB exprime son inquiétude vis à vis de ce projet, qui ne respecte pas la nécessaire mixité des fonctions (habitat -emploi), et de ce fait serait préjudiciable aux habitants de la Boucle relégués au rang de « base arrière » de la Défense.

La voie Nouvelle Départementale (déviation de la RD 121)

Voici les évolutions de ce dossier en 2007 :

Mars : pour la première fois, le CADEB rencontre les responsables du dossier au Conseil Général des Yvelines. Il s'agit d'une réunion d'information et d'échanges, intéressante et de bonne qualité, mais aux objectifs limités puisque le dossier d'enquête publique est déjà entre les mains du Préfet des Yvelines.

Avril-Mai : le dossier fait l'objet d'étude et de réflexions au sein du CADEB. Chaque association membre est invitée à s'exprimer. Une position commune est adoptée lors du Conseil de mai: autrefois favorable au projet sous conditions, le CADEB décide de ne pas soutenir cet aménagement, sans toutefois s'y opposer (voir en annexe 3).

Juin : Le CADEB consacre un numéro spécial de 14 pages à ce dossier en supplément à la Lettre de juin 2007.

Juin-juillet : après lecture de l'épais dossier d'enquête publique, le CADEB dépose des observations, sans exprimer d'avis sur le projet lui-même, conformément à la position définie en Conseil.

Septembre : Le CADEB prend connaissance du rapport du commissaire enquêteur. Sans surprise, c'est un avis favorable sans réserves ni même observations. Comme le demandent depuis longtemps les associations d'environnement, il est temps de réformer la procédure d'enquête publique, pour qu'elle devienne moins formelle et plus contradictoire !

Septembre-Octobre : c'est le Grenelle de l'Environnement, qui prône la rupture. « La priorité ne sera plus au rattrapage routier mais au rattrapage des autres modes de transports ».

Novembre-Décembre : les études du STIF confirment la saturation des infrastructures ferroviaires dans le Nord la Boucle.

En conclusion, le CADEB demande que les projets de transports en commun et autres modes alternatifs à la voiture soient réalisés en priorité par rapport aux projets routiers.

La collecte et le traitement des déchets urbains

En application de la loi « Démocratie et proximité » de 2002, une Commission Consultative des Services Publics Locaux a été constituée pour donner un avis sur le projet de délégation de service public pour l'exploitation de l'usine de Carrières.

Notre Collectif a été nommé à cette commission, qui comprend aussi les associations Carrières autrement, La sauvegarde de Chatou, et l'union Yvelines Environnement. La première réunion s'est tenue le 5 mars 2007. La Commission devrait se réunir ensuite annuellement pour entendre le rapport technique et financier du délégataire.

La CADEB a participé le 15 novembre 2007 à la troisième réunion de la **CLIS** (Commission Locale d'Information et de Surveillance) créée auprès de l'usine d'incinération de Carrières sur Seine. Cette réunion était présidée par M. Rollon Mouchel-Blaisot, sous-préfet de Saint Germain en Laye et M. Alain Gournac, président du SITRU (Syndicat Intercommunal de Traitement des Résidus Urbains). L'exploitant, la société Novergie, a présenté le bilan de fonctionnement sur la période d'octobre 2006 à septembre 2007. La DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) a rendu compte d'un contrôle inopiné intervenu en décembre 2006.

La réunion a permis de faire le point sur :

- L'avancement des travaux de l'usine, avec la mise en service du nouveau four
- le suivi des rejets dans l'atmosphère, avec des résultats satisfaisants, publiés régulièrement dans le « flash » du SITRU, en ligne sur le site Internet du CADEB.
- Le stockage sur site du verre collecté dans les différentes communes, en attente de réexpédition pour recyclage. L'intérêt de maintenir sur site cette activité de transfert est incertain.

A notre demande, en fin de réunion, la DRIRE a donné quelques informations sur la déchetterie verte de Montesson. Cette installation bénéficie d'une autorisation préfectorale pour le compostage de déchets végétaux (depuis 1997) et plus récemment pour la récupération du bois. Une inspection aura lieu en 2008. La DRIRE souhaite être informée des incidents ou nuisances (odeurs) constatés par les riverains.

Le devenir de Seine Aval

Les eaux sales de plus de 5 millions de Franciliens sont traitées par la station d'épuration Seine aval située à Achères dans les Yvelines. L'exploitant de cette installation, le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), propose aujourd'hui un projet de refonte estimé à 800 millions d'euros.

Un débat public s'est déroulé du 10 septembre au 21 décembre 2007, permettant à chacun de s'informer et de donner son avis sur le projet proposé. Plusieurs membres du CADEB mais surtout de Seine Vivante y ont participé activement, en particulier lors des réunions publiques de lancement et de clôture, et celles sur la qualité de l'eau et la gouvernance. D'autre part un cahier d'acteur a été travaillé au sein d'Ile de France Environnement, par un groupe de travail animé par Florence Genestier (Seine Vivante). Il est apparu à la réunion de clôture que le SIAAP ne voulait pas vraiment aller vers une réduction à 1 millions de m³ jour de la capacité de l'usine d'épuration de Seine aval, alors qu'une majorité des interventions le demandaient. Or une des questions posées au départ du débat public était : « Faut-il traiter 1,5 millions de m³ par jour à la station d'épuration de Seine aval dans les prochaines années ? ». Mais il semble que le SIAAP n'était pas vraiment prêt à jouer le jeu du débat public, puisqu'il était déjà écrit dans le dossier initial du SIAAP page 77 : « *Les projets des 3 groupements d'entreprises (Gecom, Sequaval, Stéreau) seront présentés dans le cadre du débat public. Le SIAAP présentera ensuite sa propre vision pour l'avenir de ce site. Cette vision sera enrichie par les différentes suggestions qui seront émises lors du débat.* ».

La nécessité de faire marche arrière par rapport à la centralisation de l'épuration initiée au XIX^{ème} siècle est apparue comme une évidence dans le cadre d'une démarche vers un avenir durable, et celle-ci ne peut se faire que par une action volontariste.

Le cahier d'acteur figure en annexe.

Le maintien d'une liaison SNCF avec Paris Saint-Lazare

A compter de février 2008, il y aura davantage de RER A sur la branche Cergy, mais la liaison avec Saint-Lazare sera supprimée en heures creuses en semaine. Le CADEB a rencontré le 4 décembre dernier le STIF, autorité organisatrice des transports en Ile de France, qui lui a confirmé les dispositions annoncées.

Le CADEB ne nie pas les difficultés liées à la saturation des infrastructures, mais demande la recherche et l'étude de toutes les solutions permettant de maintenir une liaison ferroviaire - même réduite par rapport à l'existant - avec Paris Saint Lazare. Dans cette demande, le CADEB est soutenu par toutes les villes de la CCBS, (Carrières sur Seine, Chatou, Croissy, Houilles, Le Vésinet, Montesson, Sartrouville) et Maisons-Laffitte, mais aussi par l'Association des Usagers des Transports et par l'Union Régionale Ile de France Environnement.

En tant que Collectif d'associations d'environnement, nous apprécions l'action de la Région et du STIF pour développer les transports en commun, améliorer la qualité de service et les rendre accessibles à tous. Nous ne mettons pas en doute les bonnes intentions qui ont présidé à la décision prise et ne contestons pas l'amélioration qu'elle peut apporter à certains usagers, ceux de l'agglomération de Cergy-Pontoise notamment. En revanche, nous n'acceptons pas que cette réorganisation s'effectue au détriment de milliers d'autres usagers : étudiants de la faculté de Nanterre, salariés en horaires décalés ou à temps partiel, patients de la clinique Charlebourg à La Garenne Colombes, personnes âgées en transit par Saint-Lazare, etc. Il faut trouver les meilleurs compromis permettant de satisfaire au mieux tous les franciliens concernés et de faciliter le recours aux transports en commun, au lieu de le compliquer.

C'est pour se faire entendre dans ce dossier que le CADEB a lancé une pétition pour demander le **maintien de la liaison SNCF avec Paris Saint Lazare** en heures creuses en semaine. Le recueil des signatures se poursuivra début 2008 dans les différentes communes concernées. Les pétitions signées seront ensuite remises au STIF.

Les autres dossiers suivis:

Beaucoup d'autres dossiers ont été suivis par le CADEB et les associations membres en 2006. En voici quelques-uns :

- Les projets de création de jardins familiaux dans la Boucle, à Carrières sur Seine (Alex Ballot)
- Le Plan Local de Déplacements de la Boucle de la Seine..
- Les nuisances aériennes (avec Ile de France Environnement)
- Les projets d'aménagements cyclables dans la Boucle (avec Réseau Vélo 78).
- L'habitat écologique, avec la Boucle Verte.
- Le projet d'éco-quartier à Montesson la Borde, avec Mieux Vivre à Montgolfier.
- Le devenir de la carrière de gypse de Cormeilles, avec Carol Escoffier, adhérente directe au CADEB.

3. Le CADEB, en lien avec les autres collectifs d'environnement

Réseau vélo 78

Collectif spécialisé dans la « promotion de la bicyclette en tant que véhicule urbain et interurbain », Réseau Vélo 78 exerce son activité dans la Boucle de Montesson et les communes environnantes. Les liens entre le CADEB et Réseau Vélo 78 sont anciens et étroits car nous partageons un objectif commun, à savoir le développement des circulations douces pour protéger l'environnement. En 2007, nous avons traité ensemble plusieurs dossiers, notamment celui des aménagements cyclables le long du projet de voie nouvelle départementale RD 121.

Seine Vivante

Seine Vivante est un collectif d'Associations et de citoyens qui veulent redonner à la Seine et à ses berges leur caractère naturel.

Le CADEB est adhérent à Seine Vivante et réciproquement.

Avec Seine Vivante, nous traitons régulièrement tous les dossiers relatifs à la Seine et à la gestion de l'eau. Cette coopération s'avère fructueuse pour chacun de nos collectifs et utile pour la protection de l'environnement. Ce fut le cas notamment pour le dossier de Seine Aval (voir ci-dessus).

Yvelines Environnement

Le CADEB, représenté par Jean-Claude Parisot, est administrateur d'Yvelines Environnement depuis mars 2004 et renouvelé pour 3 ans par l'assemblée générale du 10 mars 2007.

En 2007, les dossiers suivis en commun ont été moins nombreux que les années précédentes, mais nous espérons que 2008 inversera la tendance.

Ile de France Environnement

En tant que collectif de plus de dix associations, le CADEB est administrateur d'Ile de France Environnement depuis juin 2004.

En 2007, le CADEB a participé activement au Conseil, à plusieurs réunions de Bureau ainsi qu'aux groupes « transports » et « communication » (mensuel Liaison et site Internet).

Plusieurs membres du CADEB ont assisté aux journées de formations organisées par Ile de France Environnement :

- Déplacements non motorisés : quels enjeux, quel avenir ? (mai 2007)
- L'eau est-elle bien gérée ? (octobre 2007)
- Les pièges du nouvel urbanisme (novembre 2007)
- A quoi servent les associations d'environnement (décembre 2007).

Tous les participants ont apprécié la qualité de ces formations qui leur ont été très profitables.

Le CADEB était présent dans le Numéro 100 de Liaison, parmi les autres Collectifs et Unions départementales affiliées à Ile de France Environnement.

L'Association des Usagers du Transport (AUT).

Le CADEB a pris contact avec l'AUT dans le cadre du suivi du dossier du RER A et de la liaison SNCF avec Paris Saint-Lazare. Une délégation du CADEB a été reçue le 26 novembre par le Bureau de l' AUT pour définir une position commune, qui a fait l'objet d'une communication sur son site Internet. Le CADEB et l'AUT ont participé ensemble à la rencontre du 4 décembre avec le STIF (autorité organisatrice des transports en Ile de France).

Compte-tenu des convergences de point de vue sur les dossiers de transports, le CADEB envisage son adhésion à l'AUT pour 2008.

° °
° °

Comme vous le constatez, l'année 2007 a été une année active et nous vous demandons d'approuver le rapport moral et d'activité.

Rapport approuvé à l'unanimité par le Conseil du CADEB le 29 janvier 2008 pour être soumis à l'Assemblée Générale.

**CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr**